

Le mag

A hand holding a silver pen is positioned over a white calculator. The background features various financial charts, including bar graphs and line graphs, with a yellow sticky note placed over one of them. The overall scene suggests a focus on budgeting and financial management.

BUDGET 2024

MAI 2024

L'essentiel de ce mag est ce mois-ci dédié au budget. Avec la présentation des vœux, le dévoilement du budget représente toujours un moment important dans la conduite d'une commune, il est la radiographie de son état de santé.

Ainsi, l'équipe municipale et moi-même vous présentons ce mois-ci le bilan budgétaire de l'année écoulée ainsi que le prévisionnel de 2024. Comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent, notre commune présente un parfait équilibre financier permettant ainsi de maintenir nos dépenses de fonctionnement malgré les hausses significatives du coût des matières premières.

La part réservée aux investissements présente également une parfaite maîtrise et cela grâce aux nombreuses subventions que nous sollicitons et obtenons pour chaque projet de construction ou de rénovation de nos bâtiments publics.

Il est à noter que durant notre mandat Saint-Saëns dispose d'un solde excédentaire important qui est quasi constant au fil des ans. Ainsi, cela nous permet d'appréhender l'avenir sereinement sans augmenter la part des impôts communaux. Cet équilibre budgétaire nous est permis grâce également à la maîtrise des dépenses de la masse salariale. L'implication quotidienne du personnel, son assiduité et son adaptation aux exigences de la commune, participent en effet au maintien contrôlé de ces dépenses.
Un grand merci à eux !

Vous lirez dans ces pages combien l'encadrement de notre jeunesse est importante, à leur niveau Isabelle et Sébastien Leroy ont permis à leur jeune apprenti de se surpasser en remportant le concours du meilleur croissant de Seine-Maritime et en se classant deuxième de Normandie. Cette renommée ne peut être que bénéfique pour la boulangerie-pâtisserie Leroy, nos commerces mais aussi notre commune.

De jeunesse, il en sera également question ce printemps avec la venue d'un nouvel animateur, Corentin Desannaux, qui proposera à nos adolescents toutes sortes d'activités et de sorties.

Alors plongez-vous dans ce mag puis profitez du printemps précoce qui s'offre à nous.

Votre Maire, Karine Hunkeler

Samedi 4 mai, 21h - cinéma-théâtre : tribute Johnny Hallyday avec Johnny's team

Mercredi 8 mai, 9h30 - église de Bellencombre : messe, 11h : rassemblement devant l'hôtel de ville, dépôt de gerbe, Marseillaise chantée par les enfants, discours puis rassemblement autour de la stèle Pierre Brossolette, dépôt de gerbe, chant des partisans, retour à la salle du Vivier, allocutions et vin d'honneur

Vendredi 10 au dimanche 12 mai - CASS : animation « cherchez l'intrus » (voir page 10)

Samedi 11 mai, 15h à 17h - UC Saint-Saëns organise sa première compétition « challenge départemental des écoles cyclistes de Seine-Maritime.

15h-17h, Bourses locales d'échanges - salles des trois saules

Dimanche 12 mai, 8h à 18h - place Maintenon : vide-greniers

10h à 17h30 - parking de l'Ehpad : mini ferme et marché artisanal

Samedi 18 mai, 9h30 - complexe sportif de la Varenne : « Duchenne Dash 2024 »

Samedi 1 juin, 10h - complexe sportif de la Varenne : « Saint-Saëns of course »

Dimanche 2 juin, 14h30 à 19h - salle du Vivier : thé dansant avec Delphine Hubin

dans la journée : Place Maintenon - Kermesse paroissiale

Vendredi 7 juin, 20h30 - église - concert chœur et orgue - annonce du démarrage de la restauration de l'orgue

Vendredi 21 juin - centre ville : fête de la musique et marché nocturne

Dimanche 30 juin, 13h30 - Mairie : journée nettoyage de déchets

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-SAËNS

CONTRAT MUNICIPAL JEUNES

Vous êtes étudiant et domicilié à Saint-Saëns, vous avez entre 18 et 25 ans, et du temps libre cet été ?

Le CONTRAT MUNICIPAL JEUNES aide à financer vos études !

Il consiste à réaliser une action au sein des services de la commune sur une durée totale de 50 heures, en échange d'une aide de 500.00 €.

Pour plus de renseignements, vous pouvez dès maintenant vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale, à l'Hôtel de Ville de Saint-Saëns.



Pour mieux comprendre le budget 2024, voici quelques explications :

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, il détermine chaque année l'ensemble des actions ciblées qui seront engagées, il est à la fois un acte de prévision et un acte d'autorisation. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune.

Ce budget a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en conservant une qualité de service public
- initier une démarche de projets pour la commune (rénovation du patrimoine communale, réhabilitation des logements communaux, continuité de la réhabilitation du Cinéma-Théâtre, lancement du projet de rénovation du groupe scolaire)

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la commune et sont votées en équilibre.

RÉTROSPECTIVES 2023

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisation au 31/12/23	2 690 240.21€	4 178 872.78 €	1 101 998.52€	603 010.78 €

Produits exceptionnels :

Les recettes de ce chapitre représentent essentiellement le don de 160 000 €.

Évolution du budget principal depuis 2019

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
DÉPENSES	1 899 998,16 €	1 845 102,54 €	2 155 315,50 €	2 630 757,87 €	2 690 240.21 €
RECETTES	2 322 818,63 €	2 244 374,60 €	2 404 240,11 €	2 979 512,64 €	2 908 197.91 €

LE BUDGET PRINCIPAL 2024

Les recettes de fonctionnement représentent 2 893 682.17€, auquel il convient d'ajouter le résultat de fonctionnement reporté de 989 379.35€ et les opérations d'ordres pour un montant de 131 188.60€.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 883 061.52€ incluant le virement à la section d'investissement de 510 221.19 € et les opérations d'ordres pour un montant de 117 386.42€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, entre autres, de l'entretien et de la consommation des bâtiments communaux, des achats de matières premières et des fournitures, des salaires du personnel municipal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

La masse salariale représente pour 2024, 37 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2023	CA 2023	BP 2024
013 – Atténuations de charges	20 000,00 €	22 268.55 €	20 000,00 €
70 – Produits services, Domaines et Ventes	240 600,00 €	214 691.43 €	397 000.00 €
73 – Impôt et Taxes	20 000,00 €	129 823.00 €	129 264.00 €
731 – Fiscalité Locale	1 116 205,00 €	1 177 193.79 €	1 078 676.00 €
74 – Dotations et participations	877 532,00 €	957 480.23 €	921 953.57 €
75 – Autres produits de gestion courante	197 500,00 €	220 158.28 €	195 600.00 €
76 – Produits financiers	0.00 €	115.50 €	0.00 €
77 – Produits exceptionnels/ spécifiques	1 000.00 €	8 875.13 €	20 000.00 €

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat de fonctionnement reporté, 002) s'élèvent à **2 762 493.00 € contre 2 472 837,00 € en 2023**, ainsi on constate une augmentation de **289 656 €**.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ÉVOLUENT COMME SUIV :

Chapitre 013 - Atténuations de charges

Cela concerne les remboursements par les assurances sur les rémunérations des personnels placés en arrêt pour raisons de santé.

Chapitre 70 - Produits de service

Les recettes de ce chapitre sont les droits et redevances à caractère périscolaire, les concessions dans les cimetières et la mise à disposition d'agents communaux à d'autres collectivités. Au regard du réalisé 2022, ce chapitre connaît une augmentation due en partie au versement d'un don de 160 000.00 €.

Chapitre 73 - Impôts et Taxes

Lors du passage à la M57 au 1er janvier 2023, certaines inscriptions budgétaires sont transférées vers d'autres chapitres comme le 731.

Chapitre 731 - Fiscalité Locale

Nouveau chapitre dans la M57, celui-ci regroupe l'ensemble des taxes liées à la fiscalité locale comme les taxes foncières bâties et non bâties et les cotisations foncières des entreprises. Comme beaucoup de communes françaises, les recettes liées à la fiscalité locale sont en légère baisse. Il est important de noter que la commune n'a pas souhaité compenser cette baisse par une augmentation des taux communaux. Le montant inscrit tient compte de la baisse de 82 000.00 € au profit de la Communauté de Commune Bray Eawy suite au reversement partiel de la taxe foncières sur les propriétés bâties situées sur les Zones Artisanales des Aulnaies et du Pucheuil.

Chapitre 74 - Dotations et Participations

La tendance générale prévoit une baisse des dotations, ainsi celle-ci est prise en compte dans le Budget 2023 de la commune.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

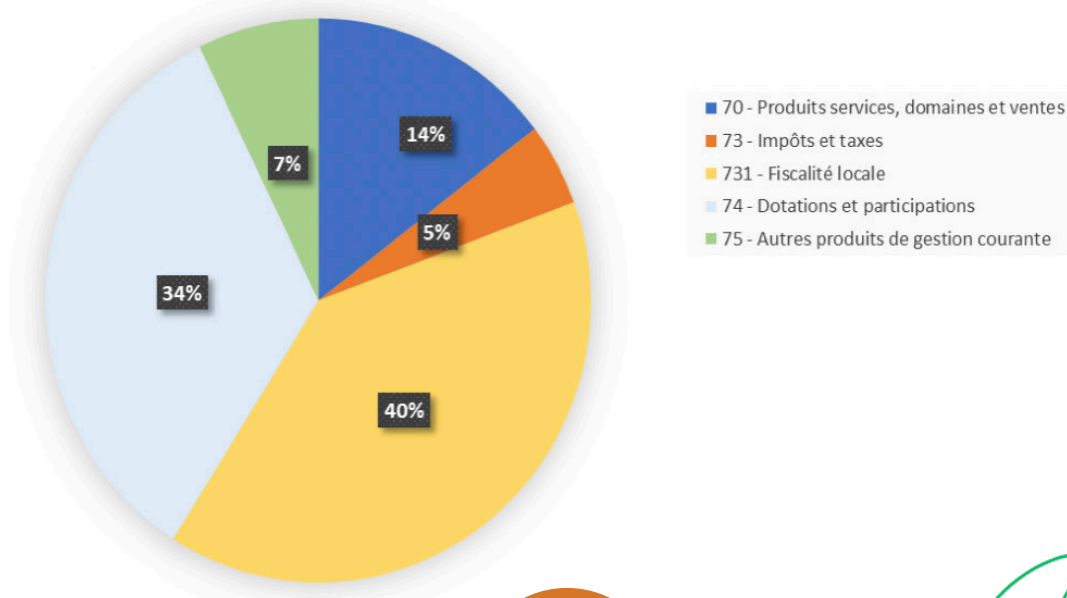
Ce chapitre regroupe l'ensemble des revenus liés à la location des immeubles, des remboursements d'assurances et autres.

Chapitre 77 - Produits Exceptionnels/Spécifiques

Ce chapitre n'appelle aucun commentaire.

Les opérations d'ordre-chapitre 042 se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes. Le montant de 131 188.60 € budgété pour 2024 tient compte des recommandations de la Trésorerie.

Budget Primitif 2024 - Principales recettes



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011 – Charges à caractère général	1 204 500,00 €	919 489.77 €	1 491 569.53 €
012 – Charges de personnel	1 188 500,00 €	1 149 975.32 €	1 207 500.00 €
014 – Atténuations de produits	141 000,00 €	140 992.00 €	130 140.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	326 001,00 €	289 124.04 €	371 653.38 €
66 – Charges Financières	44 363,00 €	28 914.77 €	29 900.00 €
67 – Charges exceptionnelles/ spécifiques	20 000,00 €	11 753.30 €	20 000,00 €
68 – Dotations aux provisions semi- budgétaires	0.00 €	0.00 €	4 691.00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **3 255 453.91 € en 2024**, soit une augmentation de **331 089.91 € par rapport aux crédits votés en 2023**.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ÉVOLUENT COMME SUIT :

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre augmente, cela s'explique par la forte augmentation des fluides à prévoir sur 2024 ainsi que la rénovation de l'orgue en lien avec le don reçu.

Chapitre 012 - Charges de personnel

Ce chapitre diminue quelque peu pour la deuxième année consécutive, grâce à une réorganisation des services notamment par la mise en place de différents temps de travail et un réajustement des effectifs.

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Ce chapitre correspond au versement obligatoire du titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) qui a été mis en place suite à la suppression de la taxe professionnelle en 2009-2010. Il constitue un des principaux mécanismes de péréquation en vigueur.

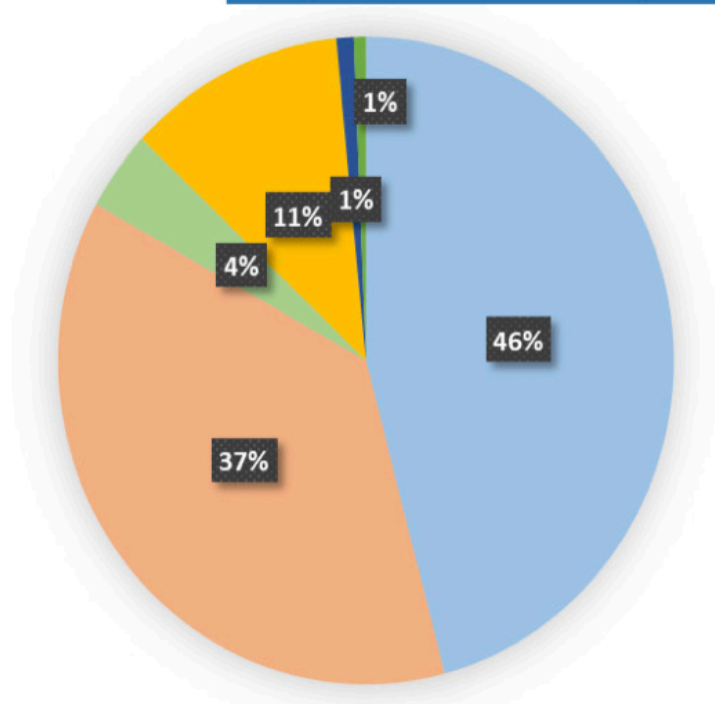
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre augmente, cela correspondant à la revalorisation des subventions versées aux associations. Il est à noter également une régularisation des frais de fonctionnement dus à l'école Sainte-Marie pour les années 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024.

Chapitre 6 - Charges Exceptionnelles / Spécifiques

Ce chapitre correspond à la régularisation des titres de recettes des années antérieures émis à tort. Le virement à la section d'investissement vient permettre l'équilibre du budget, soit 510 221.19 €, ce qui montre l'intérêt de la commune à vouloir des investissements pour la réhabilitation et la modernisation.

Budget Primitif 2024 - Répartition des dépenses



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges de gestion courantes
- 66 - Charges Financières
- 67 - Charges exceptionnelles

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le budget investissement est équilibré à hauteur de 1 891 388.18 €. Sont pris en compte dans ce calcul :

- Le virement à la section d'investissement - 510 221.19 € ;
- Le solde d'exécution à reporter en dépense - 443 926.31 € ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) à reporter en recette - 498 987.74 €.

L'ANNÉE 2024 SERA CONSACRÉE PRINCIPALEMENT AUX PROJETS SUIVANTS :

- Une étude menée sur la rénovation du Groupe Scolaire ;
- Extension des bâtiments des services techniques ;
- Rénovation de l'Orgue de l'Eglise ;
- Rénovation de la Fontaine Dillard ;
- Acquisition de matériel de voirie.



EAU ET ASSAINISSEMENT



Le budget annexe eau et assainissement est équilibré à hauteur de :

- . Section d'exploitation : 1 132 543,87€
- . Section d'investissement : 845 078.67€

Le budget annexe eau et assainissement met en perspective des excédents de fonctionnement importants soit 786 543.87€ en 2023.

L'année 2024 est consacrée au renouvellement de la délégation de service public au 1er juillet 2024.

Budget global 2024 : 1 977 622,54€

LE SPANC (Service public d'assainissement non collectif)

Le budget du SPANC est équilibré à hauteur de :

- . Section d'exploitation : 89 432.86€
 - . Section d'investissement : 59 030.06€
- Le résultat d'exploitation reporté est de 81 452.86€

Les deux principales recettes d'investissement sont :

- . Le virement à la section d'investissement de 30 000.00€
- . Le solde d'exécution positif reporté de 29 030.06€



TAUX D'IMPOSITION 2024

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que les taux votés en 2024 sont identiques au taux 2023 pour la part communale.

Taxe foncière bâtie (TFB)	44,32% produits attendus 920 083.00€
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	39,87% produits attendus 71 008.00€
Taxe d'habitation (TH)	19,47% produits attendus 26 421.00€
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17,06% produits attendus 92 005.00€

NOMS DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	MONTANTS
Les Bambins	318,00 €
Les Restaurants Du Cœur	2 120,00 €
Saint-Saëns Footgolf	636,00 €
Football Club De La Varenne	5 296,00 €
Volley Loisirs	318,00 €
Association Détente Loisirs	4 224,00 €
AAPPMA	1 002,00 €
Mon Jardin	932,00 €
Acpg Catm - Anciens Combattants	530,00 €
Cercle Amitié Anciens	2 226,00 €
Chorale Ensemble	1 060,00 €
Club De Scrabble De Saint-Saëns	890,00 €
Claque Pépins	1 446,00 €
CASS	5 880,00 €
Association Plateau Bosc Le Hard	1 113,00 €
Club Pongiste De Saint-Saëns	1 908,00 €
Coup De Théâtre	2 226,00 €
Théâtre Musical Coulisse	1 834,00 €
Eawy Basket Saint-Saëns	3 895,00 €
Judo Saint-Saëns	2 226,00 €
Fitness	721,00 €
Pétanque	498,00 €
Amis Résidence Eawy	1 113,00 €
Varenne Tennis Club	1 908,00 €
ACB - Musique	636,00 €
Notrace danse	636,00 €
Union des cyclistes SS	700,00 €
Association Caravelles	22 500,00 €
OGEK SAINTE MARIE	71 560,38 €
CCAS	67 000,00 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Total : 207 352,38 €

DÉSIGNATION	MONTANT ANNUEL
ZAE AULNAIES · ENTRETIEN	8 016,56 €
ZAE PUCHEUIL · ÉLECTRICITÉ · ENTRETIEN · HEURES AGENTS	16 225,00 €
TRANSPORTS SCOLAIRES VERS LYCEE	12 390,00 €
KITS DE FOURNITURES	1 397,76 €
MISSION LOCALE	2 510,00 €
LUDISPORTS	8 600,00 €
CENTRE DE LOISIRS	26 966,61 €
CENTRE AQUATIQUE · SCOLAIRE	3 594,00 €
CENTRE AQUATIQUE · COMPENSATION COMUNAUTAIRE PRORATISÉE/ NB HABITANTS	32 550,23 €
FESTIVAL RENCONTRONS NOUS EN BRAY-EAWY 2023 · RESTE À CHARGE SOIRÉE DE CLÔTURE	13 655,00 €
L'ART ET LA MANIÈRE	5 220,00 €
DÉPLOIEMENT ÉCOLE DE MUSIQUE	3 660,00 €
DÉPLOIEMENT ANTENNE TOURISTIQUE ST SAËNS	4 295,29 €
TOTAL PRIS EN CHARGE	139 080,45 €

LES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN FAVEUR DE LA VILLE DE SAINT-SAËNS

ASSOCIATIONS

CAFÉ RÉPARATION

Une association qui fait du bien à notre planète.

Avec plus de trois ans d'existence, la petite association de Jean-Loup Guillaumat s'est vue créditée d'une audience tout à fait encourageante, le 6 avril dernier avec la journée Café Réparation à l'espace des Trois Saules :

- 7 bénévoles de l'association ont reçu 20 visiteurs dont 9 de Saint-Saëns,
- 30 objets ont été apportés,
- 14 objets ont été réparés,
- 10 objets dont la panne a été diagnostiquée sont réparables, en attente de pièces de rechange,
- 6 objets n'ont pu être réparés.

Comme vous pouvez le constater, le résultat est encourageant et donnera peut-être à certains l'envie de venir faire diagnostiquer et réparer leur grille-pain, bouilloire, débroussailleuse et autre fer électrique.

C'est avec grand plaisir que l'équipe de bénévoles du Café Réparation reviendra dans la commune dans quelques mois pour offrir son savoir-faire dans un esprit d'entraide et de solidarité et ainsi participer et sensibiliser à la transition écologique dans une ambiance conviviale.



LES COULEURS DE LA VARENNE

Les artistes de l'atelier « Les Couleurs de la Varenne » remercient chaleureusement le public venu nombreux à leur rencontre. Néophytes ou connaisseurs, les visiteurs ont montré un intérêt très marqué pour les différentes techniques proposées.

Après deux week-ends d'exposition dans l'authentique salle du Garage, les artistes Nicole JACQUES, Sylvie LAMULLE, Catherine LÉVÊQUE, Solange MARUITTE, Christiane LAGET-SIZORN et Nadine POTDEVIN HÉBERT visent déjà de nouvelles expositions l'an prochain.

CASS

« CHERCHER L'INTRUS »

Dans le cadre de l'opération commerciale de printemps, le CASS propose une nouvelle animation du 10 au 12 mai prochain.

« Chercher l'intrus » sera le thème de l'animation. Le but sera de trouver un objet insolite exposé en vitrine des commerces adhérents qui n'a aucun rapport avec l'activité du commerçant. Des fiches de jeu/réponse, disponibles chez les commerçants participants seront à remplir avec vos coordonnées que vous déposerez dans l'urne près du « Verger de la Varenne ». Un tirage au sort récompensera les gagnants en leur attribuant des bons d'achat à honorer chez nos commerçants participants.

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-SAËNS

Jeudi 18 avril s'est tenue l'assemblée générale de l'association Les Amis de l'Orgue de Saint-Saëns. Notre association regroupe 16 adhérents. L'assemblée a élu un nouveau bureau : Sylvie Tacconi Secrétaire, Christian Fournier Trésorier et Guillaume Hermier Président. Nous envisageons d'aider à l'organisation du concert prévu le 7 juin à 20h30 avec Vincent Bénard à l'orgue et le Chœur de Rouen Normandie dans un programme construit autour de la messe de Camille Saint-Saëns pour chœur et orgue. Nous souhaitons organiser un autre concert à la fin de la période estivale, avant la restauration de l'orgue que nous espérons pouvoir commencer en septembre suivant les réponses de nos appels d'offre. Tous les membres de l'association remercient chaleureusement Monsieur Jean-Paul Vallès dont la générosité va permettre à notre orgue de retrouver un nouveau souffle. Nous apporterons aussi notre concours financier et humain à cette restauration.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter par mail à orguesaintsaens@gmail.com et suivre notre page Facebook "les amis de l'orgue de Saint-Saëns - 76"

St-Saëns of course
1^{ère} édition

01-06-24

2 CIRCUITS
sans chrono
SUR INSCRIPTION
DÉPART 10H15
SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

9 km
13 km

12h-14h Repas possible sur place

1 RALLYE DES ASSOCIATIONS
DÉPART 14H
14H À 17H
AVEC INITIATIONS ET CHALLENGES
afin de découvrir nos associations
prévoir baskets intérieures
DÉPART COMPLEXE DE LA VARENNE

Gratuit

défis

initiation

Infos et inscriptions
sur la page Saint-Saëns fitness,
par mail (saintsaensfitness@hotmail.com),
chez Len'optique, chez Capsules et bouchons ou en mairie

SCAN QR

« SAINT-SAËNS OF COURSE » SAMEDI 1^{er} JUIN 2024 DE 10H À 17H

Venez découvrir Saint-Saëns autrement !

À partir de 10h, venez participer, à votre rythme, à une course de 9km ou 13km. Un ravitaillement sera offert à l'arrivée à tous les participants.

Les bulletins d'inscription sont à votre disposition chez Len'optique, capsules et bouchons, en Mairie, sur la page Facebook "Saint-Saëns Fitness", ou par mail saintsaensfitness@hotmail.com.

À partir de 14h, enfilez vos baskets pour déambuler dans les rues et participer aux initiations et challenges proposés par les associations saint-saënnaises (badminton, basket, cyclisme, danse, équitation, fitness, foot, golf, parkour, pétanque, tennis, self-défense, scrabble, volleyball, zumba,...).

Une tombola sera organisée à la fin de la journée pour récompenser les meilleurs participants. Pour cela, un bulletin d'inscription vous sera remis ; il vous suffira de participer à un maximum d'animations.

On compte sur vous pour participer à cette journée !

BULLETIN D'INSCRIPTION

À déposer au plus tard le mercredi 29 mai 2024 en mairie ou chez les commerçants « Len'optique » et « capsules et bouchons » ou par mail : saintsaensfitness@hotmail.com

NOM-Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom de l'assurance responsabilité civile et n° :

Participera à la « running découverte » (routes et chemins) et choisis le parcours :

☐ n°1 Grand circuit (13km) ☐ n°2 petit circuit (9km)

Parking : Complexe sportif de la Varenne et Zone des Aulnaies

10h15 : Echauffement - Place Maintenon

10h30 : Départ de la course - Place Maintenon

12h - 14h : restauration /buvette

En m'inscrivant,

- j'ai conscience que cette course, encadrée par des bénévoles est ouverte à tous niveaux, que ce n'est pas une compétition et qu'elle doit se dérouler dans la bonne humeur,
- je m'engage à respecter la nature, le code de la route, les différents chemins et voies empruntés,
- j'accepte que les photos prises pendant la manifestation soient publiées sur les différents réseaux sociaux et journaux.

Signature,

VOUS SENTEZ COMME ÇA CROUSTILLE CHEZ LA MAISON LEROY ?

Dans la continuité de nos commerçants ont du talent, la Maison Leroy et Jordan leur apprenti célèbrent par leur savoir-faire l'élément traditionnel du petit-déjeuner français : le croissant.

Il serait inspiré du croissant de lune symbolisant la croissance et l'énergie et d'énergie, la boulangerie pâtisserie Leroy n'en manque pas ! Elle a remporté voilà quelques semaines le 1er prix du meilleur croissant AOP d'Isigny de Seine-Maritime et se classe ainsi 2ème en Normandie.

Le triple objectif de ce prix est de mettre en avant le patrimoine boulanger français, la transmission d'un savoir-faire et le partage de l'excellence des matières premières dont le beurre d'Isigny A.O.P. Le concours est ouvert aux jeunes apprentis boulangers en formation de moins de 20 ans. Ce sont sous les doigts de Jordan, âgé de 18 ans, que sont sorties ces petites merveilles croustillantes et dorées. Après un CAP pâtisserie puis un second en chocolaterie, Jordan est aujourd'hui en 1ère année de BTM (brevet technique des métiers) ; il travaille en alternance dans l'atelier d'Isabelle et Sébastien Leroy où il apprend à conjuguer rigueur, précision et régularité. Cette distinction est une motivation supplémentaire pour la maison Leroy qui promeut des produits de qualité dans la fabrication de leurs viennoiseries, gâteaux et pains divers et accompagnent depuis longtemps déjà les apprentis qui sont venus se former dans leur laboratoire.



PETIT POINT ADMINISTRATIF

Le service de renouvellement de titres d'identité (cartes d'identité et passeports) est maintenant ouvert au public depuis quelques semaines, les mardis et jeudis matin.

Les délais de rendez-vous se situent autour de 2 à 3 semaines, actuellement il faut compter environ un mois supplémentaire après le rendez-vous afin de récupérer votre titre d'identité.

Attention il faut absolument prendre rendez-vous par téléphone et venir en mairie, pour retirer le titre d'identité du demandeur, qui doit être obligatoirement présent (prise d'empreinte à la remise).



L'ESPACE JEUNE ROUVRE SES PORTES

Si tu as entre 11 et 18 ans et que tu souhaites t'investir dans la ville et dans le territoire qui t'entoure en créant des projets avec tes potes, l'espace du Vivier vient de rouvrir ses portes. Tu pourras venir le lundi, mardi, jeudi vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 12h à 18h.

Au programme : des activités sportives, culturelles, web radio, mais aussi des sorties « bowling, karting, musée, cinéma etc. » mais aussi il sera possible de t'accompagner dans la recherche d'emploi ou de stage.

Corentin Desannaux, votre nouvel animateur sera là pour vous écouter, vous proposer, vous accompagner dans vos démarches et dans tous projets de loisirs !



DON POUR L'UKRAINE

Du 1^{er} octobre à fin décembre 2023, une collecte de matériel orthopédique pour l'Ukraine était organisée au sein de la Maison de Santé de Saint-Saëns.

Ce matériel orthopédique, ainsi que du matériel de rééducation, ont été pris en charge le 21 décembre par l'association « Cœur Ukraine Sannois ».

Ce convoi (retardé par les conditions climatiques peu propices de cet hiver) a été acheminé en mars 2024 jusqu'à l'hôpital multidisciplinaire de VERKHOVYNA, situé dans l'est de l'Ukraine à 50 km de la frontière Roumano-Ukrainienne.

Monsieur OLLIVIER Jacques remercie chaleureusement :

- tous les généreux Saint-Saënnais qui ont joué le jeu, en apportant au point de collecte leur matériel orthopédique au sein de la Maison de Santé,
- l'association Cœur Ukraine Sannois, son président Gabriel VLAD et tous les bénévoles qui ont démenagés son cabinet et l'énorme quantité du matériel orthopédique collecté,
- madame la Maire de Saint Saëns, Karine HUNKELER, pour son écoute et son soutien,
- madame le Docteur Marie-Laure THIBAUT qui a permis l'installation d'un point de collecte dans la Maison de Santé.

Vous pouvez-voir sur la photo ci-dessous, les déambulateurs collectés et les cartons préparés et emballés de l'ensemble des dons. L'association a reçu ce camion de secours (par les pompiers) pour l'envoyer en Ukraine, et c'est avec ce camion que l'aide humanitaire est arrivée à destination ... 3 000 km en camion fait par les pompiers à travers l'Europe.... Ça force l'admiration !



MÉDIATHÈQUE

PLUS DE 500 NOUVEAUX LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE !

Des centaines de nouveaux livres sont arrivés le mois dernier à la médiathèque municipale Simone et Jacques Vallès. Plus de 70 ont été achetés, parmi lesquels les derniers romans de Bernard Minier, Aurélie Valognes, Guillaume Musso ou encore Joël Dicker. Un large choix d'albums, bandes dessinées et romans attend aussi les jeunes lecteurs. En outre, un échange de 450 ouvrages a été réalisé avec le bibliobus de la Médiathèque départementale, apportant autant de nouveaux titres pour tous les âges et tous les goûts.

Du côté des animations, les mois à venir vont être calmes, jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Le dernier après-midi jeux a eu lieu le 17 avril, réunissant une petite dizaine de participants, et cette activité est désormais mise en pause avec l'arrivée de l'été. Quelques jours après, l'auteur Richard Vépierre est venu dédicacer son autobiographie sur sa carrière de capitaine de gendarmerie. Il a aussi présenté une conférence sur le déroulement des enquêtes criminelles.

Enfin, notez qu'avec le pont de l'Ascension, la médiathèque sera fermée au public samedi 11 mai.



PROCHAINEMENT

La ville de Saint-Saëns présente
Tribute Johnny Hallyday
avec Johnny's Team
Samedi 04 Mai 2024 – 21 h 00
Cinéma-Théâtre

2h de show !
Places limitées réservations en Mairie
Tarifs :
10 € adultes
5 € 12-18 ans
Gratuit -12 ans
Tél : 02.35.34.51.19

VIDE-GRENIERS
Organisé par la municipalité de Saint-Saëns
SAINT-SAËNS⁽⁷⁶⁾
DIMANCHE
12 MAI 2024
de 8h à 18h

EMPLACEMENT : 20m
Réservé aux particuliers
INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE
SAMEDI 12 AVRIL DE 09h à 12h
SAMEDI 20 AVRIL DE 09h à 12h
SAMEDI 27 AVRIL DE 09h à 12h
Renseignements au 02.35.34.51.19 (accueil médiathèque par téléphone)

LA VILLE DE SAINT-SAËNS VOUS INVITE À SON
THÉ DANSANT
ANIMÉ PAR
Delphine HUBIN
& **PASCAL**
10€ PLACE LIMITÉE
14h30 – 19h
DIMANCHE 02 JUIN 2024
A LA SALLE DU VIVIER A SAINT-SAËNS⁽⁷⁶⁾
RESERVATION EN MAIRIE 02 35 34 51 19

Fête de la Musique
19h00 à minuit
Vendredi 21 juin 2024
Centre-ville de Saint-Saëns

Chanteurs, musiciens, danseurs, venez vous inscrire en Mairie
Bars et restaurants du centre-ville ouverts
Mairie de Saint-Saëns
02 35 34 51 19
mireille.elle@saintsaens.fr

LA MINI FERME ET LE MARCHÉ ARTISANAL S'INVITENT À
L'Ehpad de Saint-Saëns
Organisé par l'association "Les Amis de la Résidence D'Eauy"
Dimanche 12 mai 2024
10h à 17h30
Parking de l'Ehpad

2€ L'ENTRÉE GRATUIT ENFANTS -10ANS
Le ticket d'entrée ouvre droit au tirage de la tombola en fin d'après-midi



DIMANCHE 5 MAI



15H30
KUNG FU PANDA 4



17H30
ET PLUS SI AFFINITÉS



15H30
DUCOBU PASSE AU VERT



17H30
NOUS LES LEROY

LE « DUCHENNE DASH » PREND GOÛT À LA PETITE HALTE SAINT-SAËNNAISE

Comme l'an passé, 170 cyclistes anglais avec leurs accompagnateurs vont entreprendre le périple annuel appelé le « Duchenne Dash 2024 ». Ils s'arrêteront à Saint-Saëns au matin du 18 mai où une collation qui leur sera offerte sur le parking du stade de la Varenne. Le CASS participera également au bon accueil de ces valeureux cyclistes.



Pour rappel, cette association collecte des fonds pour soigner la myopathie de Duchenne, maladie génétique grave qui entraîne une dystrophie musculaire.

Cela fait 12 ans que cette association caritative existe. Le prétexte est de relier Londres à Paris (300 Km) en 24 heures et d'attirer ainsi l'attention sur cette maladie. Le Duchenne Dash est devenu l'événement caritatif majeur au Royaume Uni en générant plus de 5,5 millions de livres sterling.

VIDE GRENIERS DES POMPIERS

Avec l'arrivée du printemps les animations extérieures montrent le bout de leur nez et le dimanche 7 avril, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Saëns a profité de cette journée propice au déballage de saison.

55 exposants ont répondu favorablement à ce rendez-vous incontournable du printemps, cette première manifestation a permis aux parents de jeunes enfants de les rhabiller ou de les distraire de nombreux jeux et livres. De belles propositions de verres et d'objets hétéroclites étaient également présentés pour tenter les badauds du dimanche. Le prochain vide-grenier aura lieu le 12 mai à Saint-Saëns et sera organisé par la Mairie.



Dimanche 30 juin 2024, à Saint-Saëns journée "NETTOYAGE DE DÉCHETS" inspirée du concept "CLEAN UP DAY" (Journée mondiale du nettoyage des villes de France)

Habitante de Saint-Saëns soucieuse de l'environnement et de l'écologie, j'organise avec l'aide de la mairie, une journée qui vise à sensibiliser la population sur les effets de la pollution dans nos campagnes et nos rivières. Un ramassage des déchets sera donc effectué par petits groupes divisés par zones afin de nettoyer le maximum d'endroits pollués à Saint-Saëns.

Les équipes se formeront sur la place de l'hôtel de ville à 13h30 pour un départ à 14h, chaque équipe restera 1 heure au minimum sur chaque zone. La Mairie nous fournira le matériel nécessaire excepté les gants et un flacon de gel hydroalcoolique dont les participants devront se munir.

Un photographe sera présent afin d'immortaliser cette journée, et une charte de droits à l'image devra être signée.

À la fin de cette journée, une pesée sera réalisée afin d'évaluer la quantité de déchets ramassés. Afin de lutter contre ce fléau écologique, quelques pancartes dans le centre-ville rappelleront les bons gestes à adopter. Vous pouvez retrouver ces informations sur nos affiches placées chez nos commerçants.

Toute personne habitant ou non dans la commune est la bienvenue !

Lisa Marie Bouchasson



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Romane DELAMARE AUGER, née le 29 mars 2024 à Mont-Saint-Aignan.

Nolan VALLÉE, né le 31 mars 2024 à Dieppe.

Sohan REDELSPERGER DUBOIS, né le 1er avril 2024 à Dieppe.

Décès :

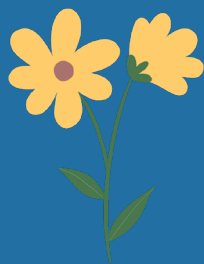
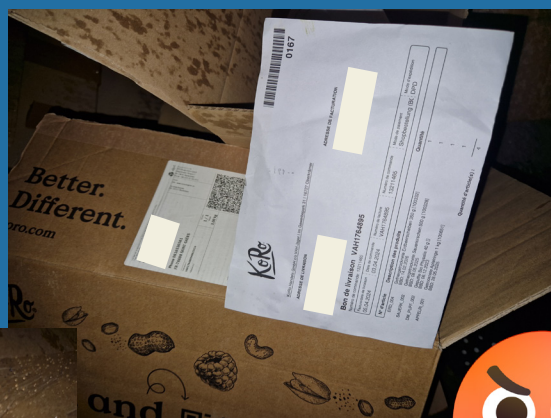
Suzanne MOREL veuve LE LAPOUS, née le 25 février 1931 et décédée le 16 mars 2024.

Marie-Madeleine LEROY veuve PAPILLON, née le 2 août 1924 et décédée le 28 mars 2024.

Pierre HANZARD, né le 1er février 1932 et décédé le 6 avril 2024.

Trop c'est trop, stop, terminé, basta, on n'en peut plus des déchets et des dépôts sauvages même s'ils sont à côté des points d'apport volontaire. Ce n'est pas faute de communication sur le sujet, ici dans ce mag et bien sûr ailleurs dans les médias, les associations... Nous allons même organiser le 30 juin une journée de ramassage de déchets, alors ça suffit ! Toutes les personnes dont les noms* sont consignés sur les cartons abandonnés seront verbalisées. Soyez responsables, éco-responsables, vigilants, citoyens, respectez-nous, respectez-vous !!!
Karine Hunkeler

(*noms noircis par respect de la liberté individuelle)



Le printemps est là, et les herbes folles aussi alors merci à toutes et tous d'enlever toutes ces touffes d'herbes qui bordent vos domiciles et qui donnent un aspect non entretenu à nos trottoirs. Pour rappel, nos agents municipaux ont la tâche de balayer nos caniveaux et trottoirs mais n'ont de désherber entre le trottoir et vos domiciles.



Ne pas jeter sur la voie publique

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la distribution du mag. Renseignement en mairie.

HÔTEL DE VILLE - BP 09 - 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 - mail : contact@saintsaens.fr



Rédaction : Mairie de Saint-Saëns - BP 9 - 76680 Saint-Saëns
Impression : Imprimerie du Pays de Bray - 13 bis rue cauchoise -
76270 Neufchâtel-en-Bray
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée

Directrice de la rédaction : Karine Hunkeler

